

N/Réf.- RE/FV

Cher(e) Collègue,

Je vous prie de bien vouloir assister à la réunion du conseil municipal qui aura lieu à l'Hôtel de Ville, le jeudi 23 mars 2023 à 19 heures, pour délibérer sur les questions suivantes :

ORDRE DU JOUR

1 – FINANCES

- 1/1 – Approbation des comptes de gestion 2022 – Budget principal (Ville) et budget annexe (patrimoine locatif)
- 1/2 – Compte Administratif 2022 – Budget principal (Ville) et budget annexe (patrimoine locatif)
- 1/3 – Affectation des résultats 2022 – Budget principal (Ville) et budget annexe (patrimoine locatif)
- 1/4 – Budget Primitif 2023 – Budget principal (Ville) et budget annexe (patrimoine locatif)
- 1/5 – Taux de la fiscalité directe locale 2023

3 – URBANISME – DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE

- 3/1 – Cession immobilière partielle – Etages de l'immeuble situé, 134 rue du Général de Gaulle
- 3/2 – Acquisition de la parcelle AD346 – Ilot Pasteur

5 – PERSONNEL

- 5/1 – Modification du tableau des effectifs municipaux au 1^{er} avril 2023
- 5/2 – Présentation du plan de formation 2023/2025 des agents de la Ville
- 5/3 – Extension du Régime Indemnitaire tenant compte des Fonctions, des Sujétions, de l'Expertise et de l'Engagement Professionnel (RIFSEEP)

8 – SPORTS – JEUNESSE – VIE ASSOCIATIVE

- 8/1 – Attribution des subventions annuelles aux associations culturelles, éducatives et caritatives 2023

8/2 – Attribution des subventions annuelles aux associations sportives 2023

9 – MUSIQUE – CULTURE

9/1 – Attribution des subventions annuelles dans le cadre de projets ou équipements culturels

9/2 – Littérature de jeunesse à destination des familles des QPV – Demande de subvention à la DRAC Hauts-de-France

14 – DIVERS

14/1 – Adhésion au nouveau dispositif d'achat groupé proposé par l'UGAP pour la fourniture et l'achat d'électricité (2025-2028)

15 – INFORMATION DU CONSEIL MUNICIPAL - DECISIONS PRISES EN APPLICATION DE LA DELIBERATION N° 7 EN DATE DU 28 MAI 2020 DONNANT DELEGATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL AU MAIRE AU TITRE DES ARTICLES L.2122-22 ET L.2122-23 DU CODE GENERAL DES COLLECTIVITES TERRITORIALES

QUESTIONS DIVERSES

Je vous prie d'agréer, cher(e) Collègue, l'expression de mes sentiments distingués.



Rudy ELEGEEEST
Maire de Mons en Barœul
Conseiller au bureau
de la Métropole Européenne de Lille